



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1857

Modification de la délibération n° 2015/1588 en date du 23 novembre 2015. Soutien à un service d'aide au répit à domicile pour les familles concernées par le handicap d'un enfant de 0 à 12 ans « Bulle d'R », géré par l'Association « Eveil Mâtins » - Attribution d'une subvention ponctuelle de fonctionnement de 20 000 euros pour la création de ce projet. Annule et remplace la délibération n° 2015/1588

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1857 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2015/1588 EN DATE DU 23 NOVEMBRE 2015. SOUTIEN A UN SERVICE D'AIDE AU REPIT A DOMICILE POUR LES FAMILLES CONCERNEES PAR LE HANDICAP D'UN ENFANT DE 0 A 12 ANS « BULLE D'R », GERE PAR L'ASSOCIATION « EVEIL MATINS » - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE FONCTIONNEMENT DE 20 000 EUROS POUR LA CREATION DE CE PROJET. ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2015/1588 (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1588 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé une subvention exceptionnelle de 20 000 € pour le projet d'aide au répit « Bulle d'R ».

Ce service « Bulle d'R » devait prendre la forme d'une association autonome. Or, l'Association « Eveil Mâtin » nous informe qu'elle a décidé de modifier le portage du projet et de créer un nouveau service intégré au sein de ladite association.

Il est donc nécessaire de modifier le bénéficiaire de la subvention et d'approuver la convention de financement jointe au rapport.

Vu la délibération n° 2015/1588 du 23 novembre 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. La subvention de 20 000 € allouée à l'Association « Bulle d'R » par délibération n° 2015/1588 du 23 novembre 2015 est annulée.

2. Une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 20 000 € est allouée à l'Association « Eveil Mâtin » – 32 rue de Condé à Lyon 2^e.

3. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Eveil Mâtin » est approuvée.

4. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

5. La dépense en résultant sera prélevée sur l'enveloppe « Subvention Fonctionnement Ajustement » et imputée sur l'article 6574, fonction 63, exercice 2016.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

B. REYNAUD